



Québec, le 27 septembre 2016

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Deux-Montagnes dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 28 septembre 2016, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Martin Plante", is located above the printed name.

Martin Plante
Directeur-adjoint de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

A handwritten signature in blue ink is located at the bottom right of the page. Next to the signature, the time "11h23" is written in blue ink.

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que tous les partis politiques ayant reçus du DGEQ des avis d'intention de réclamation relativement à des contributions illégales effectuées entre 2006 et 2011 s'engagent à rembourser la totalité des sommes réclamées avant le déclenchement des prochaines élections partielles »



11h23